



Contestation de pénalités de retard assedic

Par **jean philippe**, le **30/06/2009 à 18:25**

Bonjour, rnje suis en guerre contre les assedic " pôle emplois" car je conteste des pénalités de retard, après une demande de remise gracieuse de retard qui m'a été refusé. rnJe souhaite pouvoir faire une action avec un syndicat, un organisme.... car je trouve inadmissible qu'en période de crise de récession il nous taxe de pénalités alors que nous arrivons a peine a payer nos cotisations. rnJe recherche une aidernMerci

Par **Visiteur**, le **30/06/2009 à 21:27**

bonsoir, rnriels doivent vous en vouloir, car c'est rare que les assedics n'enlèvent pas les pénalités quand les entreprises sont de bonne foi. rnrnvous n'avez qu'une échéance de retard ?

Par **jean philippe**, le **30/06/2009 à 22:02**

oui juste une

Par **Visiteur**, le **30/06/2009 à 22:04**

je sais qu'ils enlèvent les pénalités une fois le paiement effectué...

Par **jean philippe**, le **01/07/2009** à **08:28**

le paiement a été effectué et les pénalités toujours présente, des escrocs

Par **Visiteur**, le **01/07/2009** à **08:41**

j'espère que vous ne les avez pas traité d'escrocs ???rn
je ne sais pas quoi vous dire... je n'ai jamais eu de problème avec eux.. les demandes de remise gracieuse des pénalités ont toujours été acceptées